
Programme de Formation

ESI

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à **toute personne destinée à devenir Équipier de Seconde Intervention** et disposant d'un certificat d'aptitude médicale lui permettant de faire face à un début d'incendie et de prendre les décisions adéquates selon la situation.

Elle concerne plus largement les salariés amenés à intervenir en sécurité incendie dans le cadre des consignes internes de l'entreprise, avec une attention particulière portée à la reconnaissance des situations à risques, à l'usage des moyens de secours et à l'adoption d'un comportement préventif.

Le groupe est limité à **10 personnes maximum** afin de favoriser les échanges, la pratique et l'accompagnement individualisé.



Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à permettre aux stagiaires de **connaître, identifier et utiliser les différents moyens de lutte contre le feu**, afin d'être en mesure d'agir efficacement lors d'un début d'incendie.

Elle prépare également les participants à **devenir Équipier de Seconde Intervention** et à adopter les comportements appropriés face à une situation à risques, dans une logique de prévention et de réaction rapide.

La formation s'inscrit dans une démarche d'**initiation / recyclage**, avec pour objectif de renforcer les acquis, consolider les réflexes opérationnels et améliorer la capacité à prendre les décisions adéquates selon la situation.



Description

Formation **ESI – Équipier de Seconde Intervention** d'une durée de **1 jour**, organisée pour un effectif de **10 personnes maximum**.

Le programme s'inscrit dans le cadre des obligations de l'employeur relatives à la prévention et à la lutte contre l'incendie, notamment en ce qui concerne la capacité à combattre rapidement et efficacement tout commencement d'incendie dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Les références réglementaires mentionnées rappellent que la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et des visites périodiques du matériel ainsi que des exercices réguliers au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois et doivent être consignés sur un registre.

La formation est proposée en **initiation / recyclage**.

Le contenu théorique aborde les points suivants :



- Rappel des notions vues en EPI ;
- Theory of combustion ;
- Les risques d'incendie ;
- Les consignes en cas d'incendie ;
- Les différents moyens de lutte contre le feu et leur utilisation ;
- Localisation des points de rassemblement ;
- La transmission efficace des informations ;
- Les réactions du public face aux incendies ;
- La prévention des risques ;
- Le matériel nécessaire et facilitant les évacuations ;
- Exercices en situation réelle.

La pédagogie alterne apports théoriques et mise en pratique. Avant le démarrage, le formateur organise un tour de table afin de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si nécessaire, d'adapter le déroulé pédagogique.

Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme. La partie théorique est présentée à l'aide d'un **PowerPoint** projeté, complété par des exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou des schémas, ainsi que par des échanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

La partie pratique repose sur des **misés en situation**. Le formateur réalise une démonstration commentée de l'intégralité du contenu du programme, les stagiaires observant puis passant à tour de rôle sur des points précis demandés par le formateur. Les erreurs sont corrigées immédiatement. En cas de difficultés d'assimilation, le formateur réexplique ou mobilise d'autres moyens pédagogiques tels que schémas ou analogies.

En fin de journée, un bilan est réalisé.

Les moyens matériels mis à disposition comprennent **un extincteur à eau par personne, un extincteur à CO2 par groupe, un bac à feu écologique** permettant de simuler différents types de feu, ainsi qu'un **mannequin**. Le client met à disposition ses procédures et ses moyens d'intervention, notamment le **kit anti-pollution**.

L'encadrement du stage, théorique et pratique, se déroule en groupe restreint afin de garantir la qualité des apprentissages et le suivi des stagiaires.

Le formateur dispose d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, ainsi que des certificats et diplômes requis. Il apporte l'ensemble des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

La fin de session comprend la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire, avec **feuille de présence signée, attestation de fin de formation et validation des compétences par le formateur**.

Chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation complète une **évaluation à chaud** de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.

Aucun livret pédagogique de fin de formation n'est remis à l'issue de la formation.



Prérequis

Être **déclaré apte par la médecine du travail**.

Disposer d'une aptitude médicale permettant de faire face à un début d'incendie et d'agir selon les décisions adéquates liées à la situation rencontrée.



Modalités pédagogiques

La formation repose sur une alternance de **théorie** et de **pratique**, avec un déroulé pédagogique structuré afin de couvrir l'ensemble du programme.

En début de session, le formateur réalise un tour de table pour se présenter, vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et ajuster, si besoin, la progression pédagogique.

La partie théorique s'appuie sur un **support PowerPoint** projeté, des **études de cas**, des **schémas** et des **échanges d'expériences** entre le formateur et les participants.

La partie pratique se déroule sous forme de **mise en situation** et de **démonstration commentée**. Les stagiaires passent à tour de rôle sur des points précis, avec correction immédiate des erreurs et réexplication si nécessaire à l'aide d'autres approches pédagogiques.

Le groupe est limité à **10 stagiaires maximum** afin de favoriser l'interactivité, l'observation et l'accompagnement individualisé.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports utilisés comprennent un **PowerPoint** présenté via **vidéoprojecteur**, ainsi que des **exercices en groupe** et des supports visuels tels que schémas et cas concrets.

Pour les mises en pratique, la formation met à disposition **un extincteur à eau par personne**, **un extincteur à CO2 par groupe**, **un bac à feu écologique** permettant de simuler différents types de feu, ainsi qu'un **mannequin**.

Le client fournit ses propres procédures et ses moyens d'intervention, notamment le **kit anti-pollution**, afin d'ancrer les exercices dans l'environnement réel de travail.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation s'appuie sur la **validation des compétences par le formateur** à l'issue des exercices et mises en situation réalisés pendant la formation.

La présence et l'aptitude du stagiaire sont formalisées par une **feuille de présence signée** et une **attestation de fin de formation**.

Chaque participant complète également une **évaluation à chaud** portant sur sa satisfaction vis-à-vis du déroulement de la prestation. Aucun livret pédagogique de fin de formation n'est remis.



Informations sur l'admission

L'admission à la formation repose sur la vérification du prérequis médical : le participant doit être déclaré apte par la médecine du travail.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de situation de handicap ou de difficulté particulière, il est demandé de prendre contact en amont afin d'étudier les conditions d'accueil et d'adaptation possibles.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute situation de handicap ou difficulté particulière, il est demandé de prendre contact avec l'organisme en amont afin d'identifier les besoins spécifiques et de mettre en place les adaptations nécessaires.

Le dispositif d'accueil peut être ajusté au mieux en fonction de la situation du stagiaire, notamment sur les aspects pédagogiques, matériels ou organisationnels.

Un échange préalable avec le conseiller en formation est recommandé dès que possible afin d'anticiper les aménagements à prévoir.